

Rapport de la sous-commission du budget 2008 Dicastère de Madame Josette Frésard

Composition de la sous-commission

Mme Fabienne Girardin (POP)
M. Daniel Musy (PS)
M. Alain Parel (UDC)

La sous-commission s'est réunie le mardi 23 octobre 2007 de 8h30 à 12h15 en présence de :

Mme Josette Frésard, conseillère communale
M. Yves-Alain Maurer, chef de service de la sécurité publique
M. Jean-Michel Mollier, commandant du SIS (Service d'incendie et de secours)
M. Blaise Fivaz, chef du SDP (Service du domaine public)

D'emblée, il est souligné l'importance de faire un bilan de fonctionnement pour les deux services, SDP et SIS. En effet, l'un est tout neuf et l'autre est passé par des étapes de restructuration importantes.

870 SIS

3011100 Traitement du personnel

Un retour sur l'organisation et la mise en application des propositions d'un groupe horaire répond à la question de l'augmentation de la masse salariale. Ainsi, on apprend que jusqu'à ce jour la compensation financière de la perte lors de la suppression des soldes n'a jamais été budgétée, alors qu'elles étaient toujours payées pour un montant de CHF 150'000.-. Par ailleurs, le système des indemnités pour inconvénient de service et astreinte donnait lieu à des indemnités compliquées à calculer et versées selon le modèle peu satisfaisant de l'arrosoir. Dans la réflexion, il est aussi apparu que le traitement des piquets, contrainte inhérente à ce type de travail, pouvait aussi s'aligner sur les autres services de piquet de la ville. Une réflexion globale était donc nécessaire. Elle a été menée par un groupe constitué d'un sapeur, d'un cadre par section, d'un membre de l'état-major et d'un membre de la direction de la sécurité. Elle a permis de redéfinir les besoins sur la base des missions. La réorganisation du temps de travail et les simplifications de traitement de salaire et d'indemnité ont été très bien accueillies par le personnel qui y voit un rééquilibrage de la reconnaissance du travail effectué en heures. De plus, il bénéficie d'une diminution des jours de piquet, ce qui signifie aussi une augmentation des congés. Autre point positif, ces changements permettent d'assumer les missions avec suffisamment de personnel. Si les

RH et le CC ont validé ce nouveau fonctionnement, le calcul des indemnités doit encore être avalisé par le syndicat. Ce qui doit être encore fixé, c'est le montant de l'unité de l'indemnité et cela peut avoir une incidence sur le budget. Pour le reste, la différence tient à la suppression de la contribution de solidarité (CHF 100'000.-), ainsi qu'au départ de Monsieur Monard et à l'arrivée de Monsieur Maurer.

Sur le plan du fonctionnement, une restructuration de la hiérarchie avec consolidation de l'état-major et la mise en place d'un cahier des charges pour chaque homme apportent une clarté et un recadrage qui semble rassurer chacun. Des décisions et des réponses ont été apportées par rapport aux attentes. La collaboration entre l'EM et la base s'en est trouvée améliorée, car chacun connaît maintenant sa place.

La démarche est neutre sur le plan financier. Cette réorganisation a conduit à une amélioration certaine du fonctionnement. Ceci étant posé, il nous a clairement été dit que pour autant que la mission du SIS reste ce qu'elle est, il n'est pas envisageable de réduire l'effectif.

A souligner que le service a aussi à répondre aux exigences et contraintes cantonales. Des discussions au niveau cantonal doivent avoir lieu à la fin de l'année. Des regroupements ont été faits avec notamment la commune des Brenets, des réorganisations de matériel ont été conduites, d'autres réflexions doivent être menées. Les hommes du SIS exercent 2 métiers, ambulancier et pompier, c'est une contrainte en formation importante, mais qui s'avère une option économiquement performante.

Quant aux perspectives d'avenir, elles sont les suivantes :

- Une analyse des coûts des prestations pour le sanitaire et le feu peut être faite grâce à la comptabilité analytique d'ici fin 2007, en tout cas pour 2008. Il nous est fait remarquer que la facturation des prestations ambulance n'est pas équivalente à celle d'autres cantons (montants inférieurs), mais que cette situation devrait changer à moyen terme lorsque tout le personnel sera au point en terme de formation. A ce moment la reconnaissance IAS pour le SIS permettra de réajuster la facturation pour autant que le processus de reconnaissance IAS de la centrale d'alarme cantonale puisse avoir lieu également.
- Une analyse et évaluation des besoins en matériel selon les attentes des communes, les dispositions de l'ECAP et les contraintes du canton.
- Quelques petites modifications d'appréciation des besoins au niveau cantonal pourraient permettre des regroupements de forces sans incidence sur le SISMN.

Le souci majeur pour l'avenir concerne le remplacement du logiciel informatique de la centrale d'alarme du SISMN. Le logiciel actuel pourrait rendre l'âme brutalement, il faudrait pour anticiper pouvoir déjà faire le choix de celui qui devra le remplacer. Or, cela est rendu difficile par la

situation cantonale. L'organisation actuelle de la centrale d'alarme cantonale pourrait être améliorée pour être encore plus pointue dans la réponse donnée aux appels. Deux systèmes informatiques sont en concurrence dans le canton, SAGA le logiciel de la Police cantonale et GARRY le logiciel du SIS de Neuchâtel. Chacun des outils présente des intérêts pour la ville, mais la difficulté du choix réside dans le fait que le canton doit encore se déterminer sur une stratégie politique. Est-ce que le canton va reprendre toute la sécurité cantonale et comment les tâches seront-elles dès lors redéfinies entre l'Etat et les communes ? Ceci est un immense chantier qui prendra nécessairement du temps, même si des synergies entre les centres de santé et de secours existent déjà. Nous serons coincés si notre système tombe en panne.

Un commissaire remarque qu'il est, dans ces conditions, indispensable de s'approcher du CE et de mettre en route la réflexion rapidement. Il nous est confirmé que des démarches sont déjà en cours, notamment avec la formation d'un groupe de travail qui a pour mission de réfléchir au regroupement des systèmes en une centrale d'alarme et d'engagement unique pour l'ensemble du canton voire même dans une formule élargie de type BEJUNE par exemple.

3111000 Achat matériel et mobilier

Les questions de détail sur le budget ont été peu nombreuses, à part l'achat d'un appareil spécifique (Questor) et nécessaire qui devrait permettre un retour sur investissement en 3 ans, pas d'évolution majeure sur ce budget. Un commissaire remarque que l'effort fait sur l'entretien du matériel est important.

Une rapide discussion sur la fonction et le statut distincts des sapeurs et des membres de l'état major permet de clarifier quelques questions quant à l'occupation du temps de travail de chacun.

Globalement le bilan de fonctionnement de cette année se caractérise par une bonne amélioration. La performance de l'ensemble est jugée bonne, car à satisfaction de tous, les objectifs ont été atteints.

Pour terminer, saluons la très bonne préparation et formation technique des sapeurs qui se montrent très efficaces et hautement compétents lors des interventions feu.

860 SDP

Après quelques mois de fonctionnement le bilan du SDP est nuancé. Il faut rappeler que le déficit était de taille. Reprendre tout le monde et permettre à chaque personne de trouver sa place au sein d'une nouvelle entité, définir les missions, assurer les prestations demandées et cela, tout en respectant le budget 2007. Pour le personnel, c'est une nouvelle perception de son travail, d'autres missions qui viennent parfois bouleverser des habitudes acquises de longue date. Les changements de fonction, de statut, voire de rôle ne sont jamais faciles. Madame Frésard avait volontairement placé la barre très haut car il était difficile dès le

départ de connaître les besoins réels. Ainsi les difficultés qui sont apparues ne la surprennent pas. En particulier, il est évident maintenant que le service administratif est trop développé par rapport au travail de terrain. Un recentrage est donc nécessaire et nous sommes maintenant en période de rectification. Un objectif est d'associer les personnes à la réflexion et de remplacer les départs dans l'administration par des personnes de terrain. Toutefois, les missions du SDP restent encore à préciser et les moyens pour les assurer doivent être actualisés.

Par exemple, il est apparu que le service d'ordre à organiser lors des manifestations prend beaucoup de temps et celles-ci ont été nombreuses cette année. En résumé, c'est un service encore fragile qui n'a pas trouvé ses marques et dont les activités doivent encore être régulées. Pour cela, des correctifs doivent être trouvés et mis en place.

Les commissaires souhaitent que le travail des collaboratrices et collaborateurs du SDP soit mis en valeur et reconnu comme étant fondamental et d'utilité publique. Il est complémentaire de celui de la police de proximité, et, quoique moins spectaculaire, tout aussi indispensable.

Plus en détail, voici les faits marquants de cette année :

- Beaucoup de manifestations, Tour de Romandie, Helvetissima, les matchs, la Braderie. Tout cela assuré avec l'équipe de base.
- Manque d'effectif de base sur le terrain dû à une sous-dotation, mais également au fait que deux personnes sont en congé maternité et une autre pour maladie de longue durée.
- Le lien avec la police de proximité sur le terrain est encore à affiner.
- Beaucoup d'heures supplémentaires qui sont reprises en congé.
- Au niveau du budget, la ligne d'économie a été respectée, même si le gain de 1 million ne se fait pas encore sentir.

Malgré les difficultés rencontrées, Monsieur Fivaz relève que l'équipe est soudée, motivée et travaille en esprit de camaraderie. Les missions ont été menées à bien et sont réussies. Malheureusement, certaines missions sont insuffisamment couvertes par manque de personnel. Il rappelle également que son estimation à lui des besoins en personnel était de 10.

Il est évident pour les commissaires que la charge de travail est lourde et qu'on est certainement parti trop léger en effectif face à un cahier des charges très important. L'ampleur du travail qui doit être fait nécessite des moyens qui sont à l'évidence insuffisants, pour preuve les heures supplémentaires.

Pour Monsieur Fivaz, l'objectif de faire des économies sur les heures supplémentaires est atteint, mais en contrepartie, il n'y a pas toujours du monde pour assurer les missions.

Madame Frésard estime que la démarche proposée était la bonne. On a ainsi montré ce dont on a besoin et on a adapté les réactions aux conclusions.

Un commissaire fait observer que, en donnant des moyens à ce service, on lui reconnaît aussi l'importance qu'il a à nos yeux. Est-ce que deux postes supplémentaires seront suffisants ?

Monsieur Fivaz relève que cela fait 7,5 personnes si tout le monde est là, et que, quoiqu'il en soit, la situation continuera d'être analysée de 6 mois en 6 mois.

Ainsi la discussion met en évidence deux éléments :

- 1- Les missions ne sont pas remplies correctement faute de moyens.
- 2- Les effectifs doivent être augmentés si l'on veut être plus présent sur le terrain.

Ceci nécessite une description précise de ce qui peut être fait et de bien cerner les besoins.

Madame Frésard nous fait remarquer que le budget 2008 nous permet d'augmenter la dotation. Cela a été fait pour 2007 et cette marge de manœuvre a déjà été activée pour corriger ce qui devait l'être.

La suite de la discussion aborde des problèmes d'ordre général. En particulier, il est relevé par un commissaire que des routes prévues à la circulation à 30km/h ne sont toujours pas activées. Un autre, que les travaux et les chantiers en ville ne sont pas assez coordonnés.

Il nous est répondu que les zones 30km/h et leur aménagement sont un problème très complexe et font intervenir beaucoup de personnes et de services. Les travaux ont été suspendus pour l'instant dans l'attente d'un rapport qui doit préciser ce qui reste à faire et, combien cela a déjà coûté. Les TRN font opposition à cause de la vitesse commerciale qu'ils veulent tenir. Il existe des désaccords entre les services qui ne défendent pas toujours les mêmes priorités. Quant aux chantiers, il est reconnu : des difficultés dans la gestion de la signalisation des chantiers, l'information à la population n'est pas suffisante, les arrêtés de circulation sont inopérants et la communication entre services pas optimale.

La situation devrait s'améliorer. Il est prévu une rencontre entre les travaux publics, l'urbanisme et les services industriels.

Un commissaire rappelle qu'il n'est pas question de nommer un nouveau poste, mais que nous souhaitons qu'une meilleure concertation et des échanges plus soutenus permettent d'améliorer la coordination des chantiers. Par ailleurs, l'hypothèse est posée que trop de chantiers sont menés simultanément dans cette ville. Les commissaires sont finalement d'accord pour que cette question soit ramenée en commission financière pour une discussion entre les différents services.

Il n'y a pas de question de détail. Les commissaires tiennent à remercier Monsieur Fivaz et tout le personnel du SDP pour leur travail et les assurer de leur soutien et de l'importance de leur mission. Monsieur Maurer relatera notre message lors d'une séance particulière.

La sous-commission se déclare satisfaite. Alors même que tout n'est pas idéal, l'ambiance est agréable et constructive.

Le budget est accepté et le mandat de prestation reconduit pour un an, le recul nécessaire pour l'évaluer n'étant pas suffisant et de nouvelles discussions avec le CE demeurant indispensables.

La rapporteuse
Fabienne Girardin